

COMMUNIQUE

Jeudi 4 novembre 2010 à 18 heures

**Informations relatives au nombre total de droits de votes et d'actions composant le capital social
prévues par l'article L. 233-8 II du code de commerce
et l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers**

Date	Nombre d'actions composant le capital social	Nombre total de droits de vote	
		Théorique ⁽¹⁾	Exerçable ⁽²⁾
29 octobre 2010	59 249 751	59 249 975	59 175 268

Notes :

⁽¹⁾ Conformément à l'article 223-11 du Règlement général de l'AMF, le nombre total de droits de vote théorique est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions privées de droit de vote.

⁽²⁾ A titre d'information, nous indiquons ici le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale, après déduction du nombre d'actions privées de droit de vote (la privation de droit de vote concerne ici les actions auto-détenues).

Ces informations sont également disponibles sur le site Internet de la société www.laperlaworld.com rubrique Bourse / Information réglementée.

Pour plus d'informations :

Mr Jean-Christian Bal : DG Adjoint – Mme Aurélie Gebhardt : Directeur Financier
finance@laperlaworld.com – Tel : +33 (0)4 88 78 22 78
Siège social : 350, avenue JRGG de la Lauzière – 31 parc du Golf – CS 90519
13593 Aix-en-Provence Cedex 3 – France
Site internet : www.laperlaworld.com